

Sujet : [INTERNET] Enquête Publique

De : Guilhem Fabre <2gfabre@gmail.com>

Date : 30/11/2018 16:55

Pour : pref-be-ep-eolienpoullignystpierre@indre.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Bien que n'habitant pas dans la région, il m'arrive de venir, l'Abbaye de Fontgombault est un havre de paix et ses environs, vallée de la Creuse et Parc Naturel de la Brenne de beaux écrins pour un tel lieu.

C'est pourquoi je déplore vivement l'implantation d'un tel projet et tiens à montrer mon opposition avec quelques arguments qui me paraissent fondamentaux. Pourquoi vouloir mettre des éoliennes dans une zone Natura 2000 avec tous les désordres que l'on peut supposer pour l'avifaune et les chiroptères car il ne faut pas oublier que de nombreux projets existent déjà aux environs. Peu à peu, le périmètre dévolu à ces espèces se réduit et l'on se désole de la disparition de la biodiversité en accusant systématiquement les pesticides et dieu sait quoi mais curieusement jamais les éoliennes (on minore volontiers le comptage des cadavres mais ailleurs dans le sud un aigle royal a péri et récemment un autre a perdu un bout d'aile et ne pourra plus jamais voler, convenez que c'est un sort cruel pour ces "grands voiliers").

La nature du terrain calcaire laisse supposer des systèmes aquifères en sous-sol qui alimentent sources et cours d'eau et une vulnérabilité du secteur sinon une fragilité. A l'heure où l'on nous rappelle que l'eau est une ressource précieuse est-t-il raisonnable de remuer le sol et de risquer pollution ou effondrements souterrains?

Il est anormal que le Parc Naturel de la Brenne soutienne de tels projets, la notion de protection de la nature et de ses habitants est remplacée par une gestion technocrate et une course à la notion de région à "énergie positive" d'où la course de tous les parcs naturels de France à vouloir des éoliennes au lieu de rechercher des solutions adaptées à chaque territoire et respectueuses de ces territoires et de leurs habitants....

Je suis assez choquée en lisant les conclusions de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale Centre-Val de Loire. Tout semble parfaitement aller pour cet organisme et il suffit juste de suivre quelques recommandations techniques comme le bridage des éoliennes en période de migrations des chiroptères. Et de compléter l'analyse des effets visuels sur certains sites. La réponse du promoteur est très positive, elle renvoie en copier-coller aux chapitres légèrement incriminés et voilà, l'affaire est bouclée. Il faut juste souligner que les clichés photographiques sont habilement pris, en période estivale, au ras du sol ou derrière des arbres ce qui fausse considérablement la réalité. Il aurait fallu aller dans les habitations ou sur des hauteurs parce que je suis sûre que les riverains auront une vision diurne et nocturne bien différente de ce qui est proposé sur le dossier.

Concernant le démantèlement futur de ces machines, je plains les propriétaires fonciers et le maire. Savent-ils que les 50000 euros consignés ne serviront qu'à enlever le matériel et un peu de béton en surface mais que si une loi stipule qu'il faut aussi enlever le socle complet cela coûte entre 400 et 500000 euros. A la charge de qui? Et même pour les 50000 euros, il est probable que d'ici 20 ans, le parc éolien se sera vendu et revendu plusieurs fois, il sera probablement difficile de chercher le propriétaire à l'autre bout du monde....

Je conclurai en vous disant, mais vous l'aurez certainement compris, que je suis opposée à

ce projet comme à de nombreux autres et que de plus en plus de personnes commencent à réaliser en se promenant dans notre beau pays que cela commence à faire beaucoup trop. Six éoliennes sur le Larzac depuis un an, interdites de tourner (prescription sur les oiseaux arrivée en fin de chantier), que de commentaires négatifs sur l'aire de visite du viaduc de Millau).

Le tourisme ne se concentre pas qu'à Paris, il ne faut pas l'oublier et sacrifier des sites variés et exceptionnels sur l'autel d'une idéologie pseudo-verte pour l'énorme profit de sociétés souvent étrangères est un véritable scandale qu'il faut dénoncer. La nature est un bien commun à défendre et à préserver absolument.



Garanti sans virus. www.avast.com